

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 10/03/2023

**Délibération n° 2023-004-2  
Séance du 7 mars 2023**

-----  
Adhésion à l'association Acteurs du  
Grand Paris  
-----

**Le Bureau,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 23 février 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris,

Considérant que l'association Acteurs du Grand Paris pourra constituer, pour le SIAAP, un lieu d'échanges ayant pour but de faciliter le partage d'informations et d'expériences,

**Après en avoir délibéré**

**Article 1** : Approuve l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris dont le siège social se situe 70 avenue de la Grande Armée 75017 Paris.

**Article 2** : Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation à cette association.

**Article 3** : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 700 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

**Le Président**

  
**François-Marie DIDIER**